

CHRISTINE ERHEL

Emmanuel Macron annonce une loi sur la réforme du travail

Cette réforme de l'assurance chômage viserait à aller un cran plus loin que celle déjà faite lors du premier quinquennat. Pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre, Emmanuel Macron a annoncé le 14 juillet un texte de loi sur la réforme du travail « dès cet été », qui concernera l'assurance-chômage. Le chef de l'État s'est fixé comme objectif d'atteindre le plein-emploi à la fin du quinquennat en pointant du doigt les chômeurs...

Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, le ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire a convoqué les *Shadoks* pour évoquer les difficultés de recrutement : « *Il n'y a rien de plus révoltant ou rien de plus "shadokien" que d'avoir encore autant de chômage, parce qu'on n'est pas au plein-emploi, et autant d'entreprises qui cherchent des salariés* », érigeant ce « problème » comme une « priorité absolue » de la rentrée.

« *Dès cet été il faudra qu'il y ait un texte de loi, après discussion avec les partenaires sociaux* », a dit le chef de l'État quelques jours plus tard, évoquant la « réforme du RSA », une « réforme de France Travail » en lieu et place de Pôle emploi. Cette réforme de l'assurance chômage viserait à aller un cran plus loin que celle déjà faite lors du premier quinquennat.

il s'agirait aussi, selon plusieurs sources, de durcir certaines règles qui peuvent inciter des salariés à bénéficier indûment d'indemnités et à rester au chômage. En durcissant encore un peu plus certaines règles d'indemnisation, le gouvernement espère donc inciter les actifs à reprendre un travail plus vite.

Les syndicats sont contre. Pour convaincre les réticents, le gouvernement entend présenter cette réforme comme une solution pour lutter contre la hausse des prix avec des arguments populistes du type : « *La meilleure réponse au pouvoir d'achat, c'est le salaire* », comme l'a indiqué Emmanuel Macron. Politiquement, ce discours dépassé sur la priorité du travail quoi qu'il en coûte peut être un moyen de rallier quelques élus à droite, voire à l'extrême droite alors que le gouvernement se cherche des alliés à l'Assemblée nationale.

Le taux d'emplois vacants (hors administration publique) n'a jamais été aussi élevé qu'au premier trimestre de cette année, à 2,4 %, soit 354 700 emplois vacants, selon la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques / ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion). La part de chefs d'entreprise qui déclarent être confrontés à des difficultés de recrutement atteint 58 %. Ces difficultés ont été exacerbées par les périodes de confinements qui ont pu jouer un rôle de révélateur pour nombre de salariés.

Afin de résoudre la désertion de certaines professions, les solutions sont connues. « *Le premier des facteurs déterminants pour que les gens s'orientent vers un secteur plutôt qu'un autre, c'est le niveau de salaire* », explique à Libération l'économiste Christine Erhel. Aucune de ces pistes n'a été évoquée par le chef de l'État qui a préféré pointer du doigt les chômeurs : « *S'ils peuvent trouver et aller vers un autre métier, je veux bien. Si derrière, la réponse est « je vais bénéficier de la solidarité nationale pour réfléchir à ma vie », j'ai du mal à l'entendre. Parce que cette solidarité nationale, c'est ceux qui bossent qui la paient.* » Pour la Directrice du Centre d'Études de l'Emploi et du Travail (CEET), programme du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Christine Erhel : « *Ce n'est pas en contrôlant davantage les chômeurs et avec une formation de trois mois à Pôle Emploi que le déficit de main-d'œuvre disponible sur certains métiers sera résolu.* »

Pour le gouvernement, cette réforme serait aussi un signe envoyé à Bruxelles comme gage de sa capacité à poursuivre la transformation du pays. En omettant de prendre en considération que les citoyens sont de plus en plus nombreux à ne plus vouloir subir la feuille de route libérale telle qu'elle leur est imposée.

+ Lire la suite sur la page du journal [Altermidi](#)



21 juillet 2022



voir le site du
[Centre d'études de l'emploi et du travail](#)

<https://ceet.cnam.fr/le-ceet/medias/emmanuel-macron-annonce-une-loi-sur-la-reforme-du-travail-1356620.kjsp?RH=15>